

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1913)**

Heft 18

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une participation sont très prospères et ont un bel avenir devant elles. Le fonds de réserve est d'ailleurs largement doté et atteint le 10% environ des participations (voir tableau des bilans).

Société franco-suisse pour l'industrie électrique à Genève. Créée en 1898 par la maison *Schneider & Cie, au Creusot*, avec l'appui de l'Union financière, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, de la Schweiz. Kreditanstalt et du Schweiz. Bankverein. Il est assez difficile de préciser le degré de dépendance où se trouve la Société franco-suisse vis-à-vis du Creusot. Dans un rapport, le Conseil d'administration s'exprime ainsi : « un des traits caractéristiques de notre constitution est précisément l'indépendance où nous avons tenu à nous placer vis-à-vis de tout établissement de constructions ».

Jusqu'à présent, les affaires de la Société n'ont pas été très heureuses et, paraît-il, n'ont pas été conduites d'une façon très habile, ni très prudente. La Franco-suisse a, comme la « Motor », eu surtout une activité créatrice et a fondé coup sur coup de nombreuses entreprises qui ne parviennent que très lentement à fournir le rendement qu'on en escomptait. Cet état de choses s'est traduit par l'absence de tout dividende pendant une longue période. En 1909 et 1910 un dividende de 4 % a été distribué, mais un peu au dépens du fonds de réserve, comme on peut s'en rendre compte par l'examen du bilan.

A côté de ces quatre grands établissements, il existe, en Suisse, plusieurs autres sociétés financières qui se sont spécialisées dans les entreprises électriques, mais elles sont beaucoup moins importantes et d'ailleurs de fondation plus récente; au surplus, plusieurs parmi elles, gravitent dans l'orbite des quatre grandes sociétés que nous venons de passer en revue. Nous nous bornons à citer : la *Société financière italo-suisse*, fondée en 1902, la *Watt A. G.*, fondée en 1905, la *Société financière pour entreprises électriques aux Etats-Unis*, fondée en 1910 et l'*Union ottomane pour entreprises électriques en Orient*, fondée en 1909.

H. D.

Concours pour la construction d'une église catholique, d'une cure et d'une grande salle, à Lausanne, avenue de Rumine.

Rapport du Jury.

Le Jury chargé d'examiner les projets de concours pour la construction d'une église catholique, d'une cure et d'une grande salle, à l'avenue de Rumine, à Lausanne, s'est réuni les 18 et 19 août, sous la présidence de M. l'architecte Henri Meyer, dans la salle d'exposition des Galeries du Commerce.

Il a été pris acte du fait que M. l'abbé Besson, président de la Société catholique de Rumine, organisatrice du concours, a reçu dans les délais voulus 59 projets. Ceux-ci, numérotés dans l'ordre d'exposition, sont les suivants :

1. Tête du Christ, nimbe d'or; 2. Rome; 3. Ave Maria¹; 4. La Foi; 5. L'Angelus¹; 6. Croix; 7. Maria; 8. Foi¹; 9. Pax¹; 10. Ave Maria²; 11. St-Joseph; 12. Et Nune; 13. Mon Repos;

14. St-Pierre; 15. Angelus²; 16. † JHS; 17. Ora et Labora; 18. En Rumine; 19. Croix verte dans cercle vert; 20. Ad Gloriam Dei; 21. Disque gris encerclé; 22. Fiat; 23. Pax²; 24. Lugoves; 25. Fœderis Arca; 26. Monogramme J. H. S. à chablon; 27. Amen; 28. Altare; 29. Foi²; 30. Marthe et Marie; 31. Roma; 32. Hoc Signo; 33. Lux; 34. Juillet 1913; 35. A et O; 36. Assomption; 37. Tête du Christ; 38. Les cloches; 39. Pius X; 40. Plan carré; 41. Magnificat; 42. Ave Maria³; 43. Domus Dei; 44. Trois Tours; 45. Pourquoi pas; 46. Magnificat²; 47. Cristiano; 48. Romane; 49. Ad majorem Dei Gloriam¹; 50. Credo¹; 51. Vivos voco; 52. Credo²; 53. Pierre; 54. Ave Maria⁴; 55. Campanile; 56. Tour centrale; 57. Etoile dans cercle; 58. Alpha et Oméga dans cercle; 59. Rumine².

Ces constatations faites, le Jury a commencé son travail.

Au premier tour, il a éliminé comme ne répondant pas au programme ou tout à fait insuffisants, les n^{os} 15, 16, 20, 36, 44, 45, 46, 54, 56.

Au deuxième tour, le Jury a encore éliminé comme insuffisamment étudiés les n^{os} 6, 7, 10, 11, 12, 13, 22, 23, 27, 29, 30, 31, 33, 37, 42, 43, 47, 48, 53, 55, 57, 59.

En troisième examen ont aussi été éliminés :

3. *Ave Maria*. — Bonnes proportions générales. Bien dans le style roman. Néanmoins façades peu intéressantes. Architecture de la tour monotone. L'escalier d'entrée a le défaut de donner directement sur l'avenue, gênant ainsi la circulation des voitures. La cure, trop isolée, est banale.

4. *La Foi*. — Plan excellent, consciencieusement étudié. Bonnes proportions. Bonne utilisation du terrain. Plan clair. Bel aspect intérieur. Façades trop compliquées; le détail nuirait à l'effet monumental de l'ensemble. Pas dans le style roman désiré.

8. *Foi*¹. — Nef trop étroite. Le déambulatoire pourvu de bancs est une disposition défectueuse. De même l'entrée postérieure derrière le maître-autel. Les façades sont de style, mais monotones.

17. *Ora et Labora*. — L'implantation, avec entrée principale à l'ouest, est mauvaise. Le presbytère est perdu. Le clocher a une bonne silhouette et rappelle ceux du pays.

18. *En Rumine*. — L'architecture rappelle en certaines parties les églises romanes du pays, mais l'étude d'autres parties est insuffisante et peu heureuse.

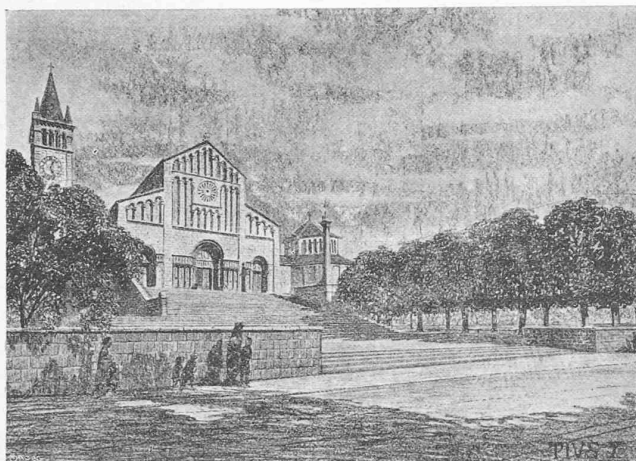
21. *Disque gris dans cercle*. — Bon plan, solution originale du chœur. Entrée principale monumentale et pratique. Mauvaises proportions de la façade principale. Intérieur bon. Architecture peu en rapport avec l'art local.

28. *Altare*. — Conception étrange, manquant de caractère religieux. Crypte sombre, avec l'escalier mal placé. Plan du transept encombré par un escalier gênant, à proximité du chœur.

34. *Juillet 1913*. — Projet simple en plan et en élévation. Porche d'entrée intéressant. Les proportions de la tour ne sont pas heureuses et les formes étrangères. Bonne étude des accès à l'église, mais la disposition de l'escalier oblige les voitures à s'arrêter à l'avenue. Les accès à la grande salle sont insuffisants.

35. *A et O*. — Architecture trop importée. Plan simple, traité en basilique, monumental.

38. *Les cloches*. — Plan clair, monumental, proportionné à l'importance de l'édifice. Accès à la grande salle spacieuse. Projet roman, bien étudié dans les détails, mais étranger surtout en ce qui concerne la partie au-dessus de l'entrée. Insuffisant comme place. La perspective, bien qu'habillement



Perspective.

1^{er} prix : projet « Pius X », de M. W. Meyer, à Dresde.

rendue, nuit à la compréhension du sujet par l'exagération de certains détails et la fantaisie du plan.

41. *Magnifical*. — Plan très bien étudié. Chœur de toute beauté. Arrivée pratique. Grande salle très bonne. Les façades et la cure ne sont pas à la hauteur du plan. Les coupes montrent un intérieur aussi intéressant que le plan.

49. *Ad majorem Dei Gloriam*. — Plan très simple, bien étudié. Bonnes proportions. Bonne répartition des masses. Aspect pittoresque, monumental. Formes architecturales étrangères au pays, surtout le couronnement de la tour.

50. *Credo*¹. — Plan bon, sauf le porche. Accès au perron principal mesquin, et accès à la grande salle insuffisants. Intérieur bien dans le style. Architecture intéressante, mais par trop étrangère au pays.

51. *Vivos voco*. — Plan clair et bon. Chœur spacieux. Accès faciles. Façades disparates, cahotiques. Architecture de tendance moderne étrangère. Ne serait pas dans son cadre à Lausanne.

52. *Credo*². — C'est le seul projet qui réunit l'église centrale et l'église à nef. Les façades ne sont pas dans le style

exigé. Baptistère exagéré. Accès peu pratique. Le plan n'est pas académique.

Finalement, le Jury a retenu les projets suivants :

Tête du Christ, nimbe d'or. — Plan et façades monumentaux, bien composés, aux belles proportions, portant tout l'effort sur le clocher. En elle-même, la façade principale offre un grand intérêt, mais elle est peu en rapport avec l'architecture du pays, surtout le couronnement du clocher. L'escalier monumental laisse trop de terrain abandonné et débouche directement sur la rue, ce qui est une faute. L'entrée postérieure est mauvaise, l'entrée latérale défectueuse.

2. *Rome*. — Bonne étude en plan. Accès satisfaisant pour les voitures. A côté de détails de style roman, d'autres trop inspirés de conceptions modernes et étrangères, en particulier le couronnement des pignons; la tour n'est qu'une copie de celle de Saint-Germain des Prés. Les contreforts de la façade d'entrée sont inutiles, tant au point de vue constructif qu'au point de vue esthétique. L'architecture de la cure est quelconque, elle n'est pas en harmonie avec celle de l'église.

5. *Angelus*¹. — Eglise centrale de très belle allure, aux lignes sobres et d'un aspect monumental. Les plans sont heureux et les voies d'accès satisfaisantes. Quoique bien roman, le style ne nous est pas familier. La perspective est très séduisante, mais elle ne tient pas compte de maisons existantes qui la cacheront en bonne partie aux yeux du public. L'église étant toute entière reportée sur la partie nord du terrain, ne remplit pas la condition du programme d'après laquelle la façade doit donner sur l'avenue de Rumine.

9. *Pax*¹. — Projet de grand mérite, bien composé. Bon style roman. Cependant, la façade paraît trop resserrée entre le baptistère et la tour; la cure, trop rurale, n'est guère à sa place en bordure de l'avenue de Rumine.

14. *Saint-Pierre*. — Façade intéressante, surtout par son clocher qui rappelle celui de la cathédrale de Sion, mais les créneaux sont hors de propos. Bonnes solutions pour les plans et les voies d'accès.

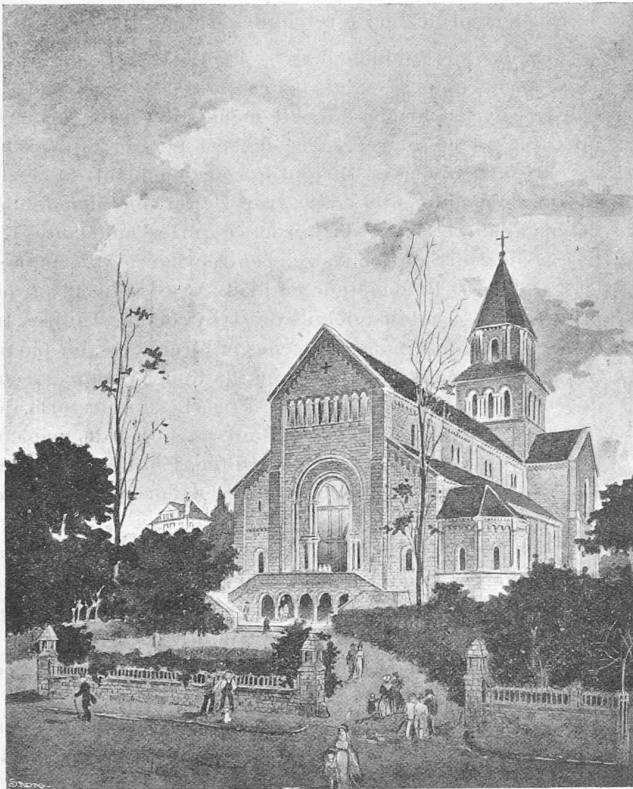
19. *Croix verte dans cercle vert*. — La façade a de belles



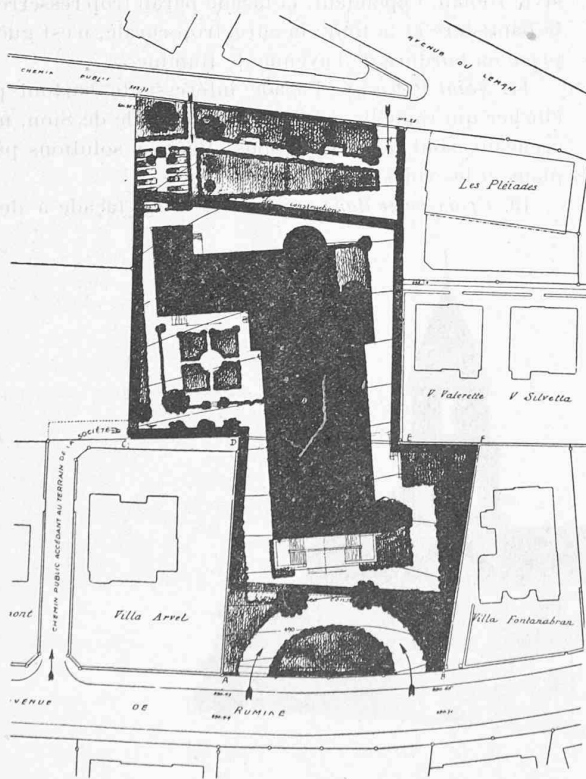
Façade latérale.

2^e prix : projet « Hoc Signo », de MM. F. Gilliard et J. Bischoff, architectes, à Lausanne.

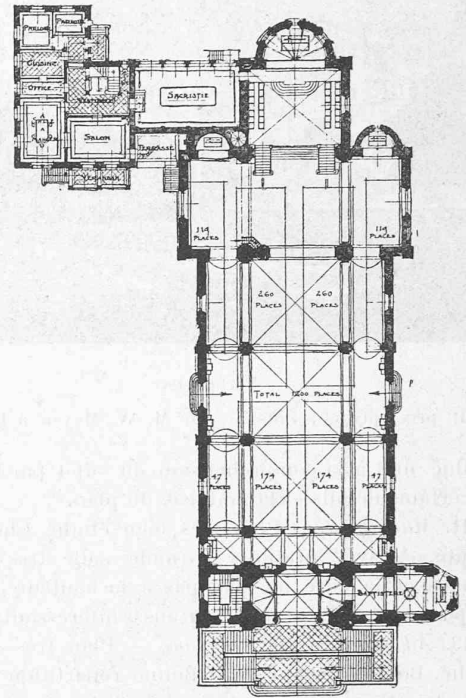
CONCOURS POUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE L'AVENUE DE RUMINE, A LAUSANNE



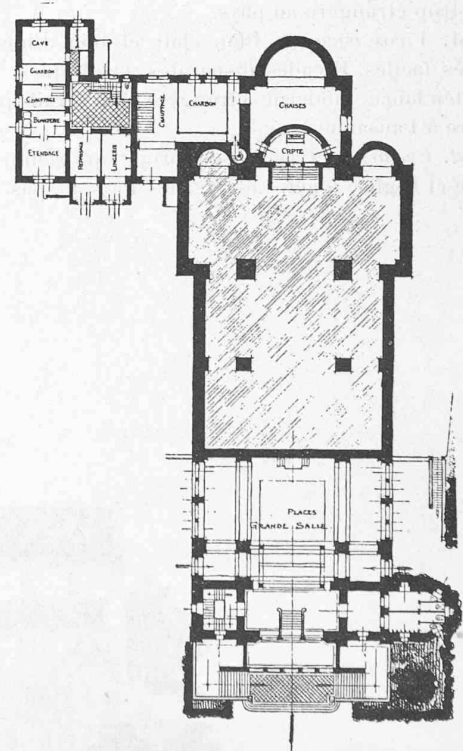
Perspective.



Plan de situation. — 1 : 1500.



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 800.



Plan du sous-sol. — 1 : 800.

2^e prix : projet « Hoc Signo », de MM. F. Gilliard et J. Bischoff, architectes, à Lausanne.

proportions, mais le style est complètement étranger, roman du nord. Elle est traitée simplement et a un aspect monumental. Le porche est étriqué, l'accès au sous-sol précaire. Disposition judicieuse des accès pour voitures.

24. *Lugoves*. — Agencement très pittoresque. Architecture fortement inspirée des églises de Payerne et de Romainmôtier. Plan simple et clair. Le porche d'entrée et les accès sont insuffisants pour une église de 1200 places et ne peuvent être remaniés sans modifier la conception du projet.

25. *Fœderis Arca*. — Le plan général manque de clarté; le chœur surtout est très compliqué. Le maître-autel ne domine pas assez. Le campanile, mal placé, n'est pas de style. La variante, avec tour sur la façade, est préférable. Le porche est bien traité; d'autres parties sont insuffisantes. La masse des contreforts est inutile. La face postérieure est une trouvaille. La grande salle, bien disposée, bien éclairée, est d'un accès facile.

26. *Monogramme du Christ* à chablon. — Ce projet se distingue par la beauté du chœur, riche et monumental. Le plan est très clair. La façade manque d'ampleur et de caractère roman. L'entrée principale est étriquée.

32. *Hoc Signo*. — Ce projet s'inspire directement de l'architecture du pays et forme un ensemble agréable. Le porche est une adaptation de celui de la cathédrale de Lausanne au XIII^{me} siècle. Le clocher, formé d'éléments mal soudés, est peu gracieux. Le plan est bon, les accès faciles. La grande salle est bien traitée.

39. *Pius X*. — Ce projet, quoiqu'il ressemble à des églises existant en Italie, est tellement classique qu'il n'est étranger nulle part et qu'il s'adapte très bien avec les lieux. Il est remarquable par la sobriété et la pureté des lignes. La façade a de l'ampleur et donne une impression de religieuse sérénité. Le clocher, réminiscence de la tour de Saint-Marc, à Venise, est de belle venue, et s'harmonise très bien avec la façade dans la perspective. Le baptistère a été grossi pour recevoir des confessionnaux qu'il vaudrait mieux mettre ailleurs. L'intérieur est d'une grande simplicité. L'idée du cloître est une trouvaille heureuse et elle est bien rendue. La cure est moins bien traitée. L'éclairage du sous-sol pourrait être meilleur.

40. *Plan carré*. — Très beau projet comme perspective. Eglise centrale dont l'architecture, inspirée de l'Eglise de Saint-Sulpice, est d'un très grand effet. Mais la perspective ne répond pas aux plans et à la coupe, qui révèlent de sérieuses déficiences de construction. La tour centrale repose sur les reins de la voûte. L'éclairage est insuffisant. L'architecture de la cure s'harmonise très bien avec celle des façades de l'église. C'est le projet qui s'inspire le mieux de l'architecture du pays. Mais l'église, en retrait des grosses maisons de l'avenue de Rumine, serait dominée et en partie cachée par l'une d'elles.

58. *Alpha et Oméga* encadrés. — Projet de belle venue, présentant une façade à riches motifs. La partie postérieure est moins bien traitée. La façade et l'intérieur sont de bon style roman, sans rien de spécial à notre pays. La tour est du roman modernisé. La cure est très insuffisante. Bonne impression d'ensemble, accès à la grande salle et dévestitures satisfaisants.

(A suivre.)

XIII^e Congrès International de Navigation, Stockholm 1915.

Programme des questions et communications approuvé en séance du 19 juin 1913 par la Commission internationale permanente.

PREMIÈRE SECTION. — NAVIGATION INTÉRIEURE.

Questions.

1^o Amélioration des rivières en vue de la navigation, de la production d'énergie, du flottage des bois, de l'assainissement et des irrigations; résultats d'essais effectués avec des modèles, emploi de modèles pour la solution de questions hydrotechniques.

2^o Les nouveaux types de barrage pour rivières canalisées, notamment en ce qui concerne leur action sur les crues, la régularisation du débit, l'utilisation de leur chute pour la production d'énergie, le passage des poissons et du bois, etc.

3^o Etude économique, technique et réglementaire de l'exploitation et de la traction mécanique des bateaux sur les fleuves, les canaux et les lacs; disposition à donner aux écluses pour faciliter leur manœuvre.

Communications.

1^o Barrages de réservoirs. Conditions d'établissement et d'emploi. Progrès réalisés dans leur construction.

2^o Unification des statistiques de navigation intérieure. Comparaison des statistiques des différents pays.

3^o Sources d'alimentation des rivières, eaux de surface et nappes souterraines, conditions du mouvement des eaux dans les deux cas. Facteurs ayant une influence sur le débit des sources d'alimentation des rivières. Importance des forêts. Mesures de protection du débit des rivières. Législation.

DEUXIÈME SECTION. — NAVIGATION MARITIME.

Questions.

1^o Outillage mécanique des ports. Manutention mécanique des marchandises. Chargement, déchargement, transport entre les navires et les différents lieux de dépôt, couverts ou non, de hangars.

Etablissement des phares et signaux maritimes, tours, appareils lumineux, signaux de brume aériens, sous-marins ou hertziens; progrès réalisés et principes nouveaux.

3^o Travaux à la côte. Ouvrages pour la protection de la côte contre les atteintes de la mer. Epis. Revêtements et murs de défense.

Communications.

1^o Ponts mobiles. Etude technique et économique.

2^o Le béton et le béton armé. Ses applications aux travaux hydrauliques; les moyens d'assurer sa conservation.

3^o Emploi du combustible liquide dans la navigation. Ses conséquences au point de vue des dimensions des navires et des installations des ports.

Instructions réglementaires pour la rédaction des rapports.
(Art. 13 et 14, Extraits.)

Le ou les rapporteurs, choisis par la Commission permanente pour une Question ou une Communication donnée et pour un pays déterminé, réunissent dans ce pays tous les éléments qu'ils trouvent utiles à la rédaction de ce rapport.

Ce travail, appuyé de conclusions s'ils le jugent utile, doit parvenir au Bureau exécutif huit mois au plus tard avant l'ouverture du Congrès.

La Commission permanente désigne pour chaque Question un Rapporteur général chargé de faire au Congrès un